

Entrelacs

Février
2017

Intéressé(e) pour être
animateur/trice
pour l'ALSH 2017 ?

Envoyez votre candidature à l'attention
de Monsieur Le Maire.



Concours Photos 2017
Thème : "Sites remarquables du Pays d'Opale"

A vos appareils !

Exposition prévue du
13 au 19 Novembre 2017
à la Chapelle des Carmes



ALSH
Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 13 au 24
Février 2017

**nature
sportives
manuelles
et sorties...** Activités

Pôle évell - 4/6 ans
9h/17h

Pôle nature
7/8 ans Semaine 1
9/10 ans Semaine 2
Maison de la nature - 9h/17h

Pôle sportif
9/10 ans Semaine 1
11/12 ans Semaine 2
9h/17h

Pôle loisirs
11/12 ans Semaine 1
7/8 ans Semaine 2
9h/17h

Pôle ados - 13 ans et +
13h30/17h (modulable)

Infos et pré-inscription :

09 72 52 73 12

ou 07 57 07 61 73

actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

Carnaval des enfants
Samedi 11 Février



ARDRES

Agenda

Samedi 4 Février

Loto à la salle en étoile.
Société colombophile « La Sans Pareil ».
Tél. : 03 21 82 89 06.



Dimanche 5 Février

Brocante couverte à l'écogymnase -
Rotary Club.



Vendredi 10 Février

Assemblée Générale du Comité des
Fêtes de Belle Roze de 18h30 à 20h30 à la
petite salle Municipale. Tél. : 06 75 11 35 40.

Soirée conviviale Adhérents et Amis -
SCA Tennis. Tél. : 03 21 85 14 22.

Samedi 11 Février

Carnaval des enfants de 14h à 17h à la
salle en étoile - Parents d'élèves de Bois en
Ardres. Tél. : 06 85 95 61 81.



Mardi 14 Février

Séance découverte « Martinique
Guadeloupe » de 20h15 à 22h30 à la
Chapelle des Carmes - Ardres Animations.
Tél. : 06 40 15 00 86.



Mercredi 15 Février

Tournoi jeunes jusqu'au 25 Février - SCA
Tennis. Tél. : 03 21 85 14 22.

Vendredi 17 Février

Tournoi foot de 18h à 23h. Salle du
collège. RCA. Tél. : 06 80 20 25 74.

Dimanche 19 Février

Commémoration de la Bataille de Verdun.

Messe à 11h15 à l'église Notre Dame de
Grâce d'Ardres.
Dépôt de gerbe à 12h à la Stèle de Verdun.



7^{ème} Concours photos en détail

Ouvert à tous les amateurs sur le thème :
« Sites remarquables du Pays d'Opale »

Ce thème a pour objectif de mettre en valeur la richesse du patrimoine d'Ardres et du Pays d'Opale. Celui-ci prend en considération le paysage architectural, naturel voire humain et ainsi met en exergue la diversité et la beauté de notre environnement proche. Les participants pourront présenter une ou plusieurs (4 maximum) photographies à leur convenance, sur support papier (qualité photo). Les participants sont libres de proposer des images en noir et blanc, sépia, couleurs, argentique ou numérique.

Il existe 3 catégories de participants :

Jeunes (jusqu'à 18 ans) - **Adultes** - **Scolaires** (école et collègue).

La participation est gratuite. Les photos seront exposées de façon anonyme à la Chapelle des Carmes du 13 au 19 Novembre 2017. La remise des prix se fera le Samedi 18 Novembre.

Format de la photo: 20 x 30 (ou format très proche). Les encadrements sous verre ne seront pas acceptés.



Les envois (ou dépôts) devront parvenir à l'adresse suivante:

Mairie d'Ardres
(Concours photos)
64 rue des Lombards BP 25
62610 ARDRES

La date limite des envois est fixée au Vendredi 10 Novembre 2017.

Chaque envoi doit être accompagné de la fiche d'inscription réglementaire, disponible en Mairie ou sur mairie-ardres.fr

Un premier prix du concours sera attribué au gagnant de chaque catégorie (jeunes, adultes et classe), sous forme de bons d'achats dans les commerces ardresiens.

Relais Assistantes Maternelles

Permanences administratives :

Lundi de 13h15 à 17h.

Mercredi de 13h30 à 16h30.

Jeudi de 13h45 à 17h.

Séance d'animations :

Lundi de 9h30 à 11h45.

Renseignements :

RAM - Boulevard de l'Esplanade à Ardres.

Tél. : 06 99 12 01 40.



Saint Vincent de Paul

Ouverture du vestiaire pour Février 2017 :

Lundi 6 de 14h à 16h.

Jeudi 9 de 9h à 10h30.

Lundi 13 de 14h à 16h.

Maison des Associations, rue E. Stubbs.



Bibliothèque

Bibliothèque pour tous

Parmi nos derniers achats :

Lisa GARDNER : Le Saut de l'ange
Thriller diabolique.

Philippe BESSON : Arrête avec tes mensonges
Récit autobiographique d'un amour de jeunesse.

Tamara MCKINLEY : Si loin des siens
Petits bonheurs vécus pendant l'enfer de la guerre
39-45.

Clémentine BEAUVAIS : Songe à la douceur
Comédie romantique moderne.

Plus d'infos sur www.mairie-ardres.com

L'Heure du Conte (pour tous les enfants de 4 à 8 ans) aura lieu le Mardi 7 Février de 17 à 18h à la Bibliothèque, 66 Rue E. Stubbs.



ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 13 au 24
Février 2017

L'univers
de l'ALSH !

Pôle éveil - 4/6 ans
9h/17h

Pôle nature
7/8 ans Semaine 1
9/10 ans Semaine 2
Maison de la nature - 9h/17h

Pôle sportif
9/10 ans Semaine 1
11/12 ans Semaine 2
9h/17h

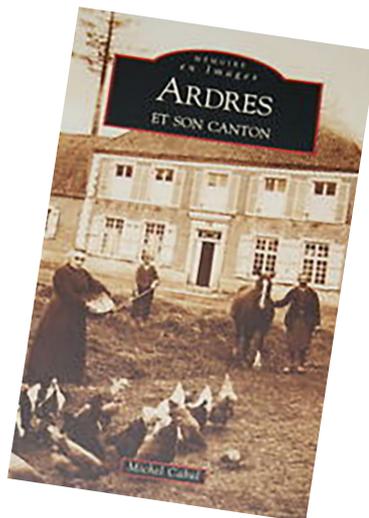
Pôle loisirs
11/12 ans Semaine 1
7/8 ans Semaine 2
9h/17h

Pôle ados - 13 ans et +
13h30/17h (modulable)

Infos et
pré-inscription :
09 72 52 75 12
ou 07 57 07 61 75

Ardres, une ville d'Histoire

- 1090 : Construction de l'Hospice.
- 1360 : Occupation anglaise.
- 1377 : Reprise d'Ardres par le Duc de Bourgogne.
- 1477 : Pillage de la ville par les Flamands.
- 1492 : Henri VII rase Ardres.
- 1503 : Construction de la tour de l'église.
- 1522 : Prise d'Ardres par Henri VIII.
- 1558 : Reprise d'Ardres par le Duc de Guise.
- 1596 : Siège d'Ardres par les Espagnols.
- 1653 : La conjuration des Rambures et l'épisode de la Belle-Roze.
- 1677 : Siège d'Ardres par Condé.
- 1750 : Construction du Pont sans Pareil.
- 1766 : Plantation de l'Allée des Tilleuls.
- 1810 : Passage de Napoléon.
- 1853 : Démantèlement d'Ardres.
- 1873 : Construction de l'Hôtel de Ville.



C'est vers 928 qu'il faut reporter l'origine de notre ville. En ce temps-là, le chemin qui conduisait de Saint-Omer à Guînes côtoyait une petite éminence sablonneuse où les bergers menaient paître leurs troupeaux, et au sommet de laquelle se trouvait un

cabaret. Cet endroit s'appelait «Arde» qui voulait dire «pâtre».



Une camionnette entière de jouets

Une collecte de jouets au profit du secours populaire a été organisée au sein du RC ARDRES dans le cadre du programme éducatif fédéral, label auquel le club participe.

Cette première grande action a eu un grand succès ! Une camionnette entière de jouets a été récoltée !

Le but était d'offrir aux enfants n'ayant pas cette chance de vivre un joyeux Noël.

Les enfants et les parents du RCA ont donc été exemplaires de solidarité.



Programme 2017 de la Maison de la Nature

En mairie, à l'Office de Tourisme, à la Base Municipale de Loisirs et, bien sûr, à la Maison de la Nature : le programme 2017 est à votre disposition.

Cette année encore, beaucoup d'ateliers vous y attendent. Nouveauté : **la nuit de la chouette** le Samedi 11 Mars.



Le casque obligatoire pour les enfants à vélo

Pour rappel, les enfants **de moins de douze ans** conducteurs ou passagers d'un vélo devront obligatoirement être munis d'un « casque attaché ».

Le décret suit les recommandations du Comité interministériel pour la sécurité routière (CISR). Le texte précise que si le conducteur du vélo est un adulte, c'est à lui qu'il revient de s'assurer du port du casque pour l'enfant transporté. Même chose dans le cas où un adulte accompagne un ou plusieurs enfants à vélo. Si les forces de



l'ordre constatent le non-respect de ces dispositions, elles pourront sanctionner l'adulte d'une amende de quatrième classe (135 euros).

Les casques devront être homologués et marqués CE.



COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
Ordures ménagères et organiques 	Jeudis 2 - 9 - 16 - 23	
Papier et emballages 	Jeudis 2 - 16	
Verre 	prévu le 2 Mars	Jeudi 9

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre
 Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.
 Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 35 17 46.

Sortie de territoire

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 Janvier 2017.

Aucune démarche n'est à effectuer en mairie, puisque cette autorisation donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

rédigée au moyen d'un formulaire réglementaire (CERFA N°15646*01) que vous pouvez télécharger sur internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121

En cas de besoin, vous pouvez retirer le document au service accueil de la mairie.

Changement d'arrondissement

Depuis le 1^{er} Janvier dernier, la commune d'Ardres a changé d'arrondissement. Pour toute démarche à effectuer en Sous-Préfecture, il faudra désormais vous rendre à Calais et non plus Saint-Omer.



Permanences

	Assistante sociale	Espace Multiservices (Maison des Services aux Publics) Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Le mardi sur RDV au 03 21 35 17 46 .
	Bibliothèque pour tous	Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	Conciliateur de justice	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi du mois. 03 21 35 17 46 .
	Consultation des nourrissons	1 ^{er} Jeudi de 14h à 16h30. 3 ^{ème} Jeudi de 14h à 16h30. Salle en Etoile de Bois en Ardres . Veuillez au préalable téléphoner au 03 21 00 01 50 .
	CPAM	Chaque Mardi de 14h à 16h au Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	Députation	3 ^e Vendredi de 16h30 à 18h au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	ACT +	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi de 9h à 12h - local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Mlle Bernard au 03 21 88 22 00 .
	ACPG-CATM	2 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	Mission Locale	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Sur RDV au 03 21 34 15 38 (conseillère : PEGGY Fossette)
	Assistante sociale de la CARSAT	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi sur rendez-vous : 03 20 05 64 00 Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	St Vincent de Paul	Jeudi de 8h30 à 10h30 – Maison des Associations.
	Habitat Jeunes	4 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	Espace Multiservices	Maison des Services aux Publics - <u>Communauté de Communes</u> : Ouvert du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h. Place de Tassencourt.

Sauf jours fériés

Directrice de la rédaction

Sylvie Bonnière

Adjointe aux finances et à la communication

Directeur de publication

Ludovic Loquet

Vice-président du Conseil départemental et de la Communauté de Communes Pays d'Opale
Maire d'Ardres

Conception et photos

Mairie d'Ardres - Février 2017
Service Communication

